

**ECOLE DE MUSIQUE ET DE THEATRE
 DELIBERATION 2023 -
 CONCERNANT L'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022**

Le Comité syndical, réuni sous la présidence de Madame Isabelle ARNOULD
 Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2022

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022
 Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2021	VIREMENT A LA SI	RESULTAT DE L'EXERCICE 2022	RESTES A REALISER 2022	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT	
INVEST	43 537.01 €		-2 253.34 €	0.00 € 0.00 €	0.00 €	41 283.67	R001 41 283.67
FONCT	214 862.69 €		-66 404.97 €			148 457.72 €	

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement),

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	148 457.72 €
Affectation obligatoire :	
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	- €
Solde disponible affecté comme suit :	
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)	
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	148 457.72 €
Total affecté au c/ 1068 :	- €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2022	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	0

Fait à Vesoul le 27 mars 2023

Délibéré par le Comité syndical le 27 mars 2023

Nombre de membres en exercice : 25

Présents : 14 + 1 pouvoir

Suffrages exprimés : 20

Abs : 0 Pour : 20 Contre : 0

Date de la convocation :

2ème réunion sans nécessité de quorum

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture le

ECOLE DEPARTEMENTALE DE MUSIQUE DE LA HAUTE-SAONE

BP 2023

FONCTIONNEMENT

DEPENSES		RECETTES			
011	charges générales	169 525.00 €	70	produits services	190 940.00 €
012	charges de personnel	1518 130.00 €			
65	autres charges de gestion cour	1 300.00 €	74	dotation participation	1361 800.00 €
66	charges financières		75	autres produits	5.00 €
67	charges exceptionnelles	1 500.00 €	013/649	atténuations de charges	27 200.00 €
22	dépenses imprévues		042/777	Subvention transférée au résultat	22 416.00 €
			77	produits except	
042	dotations amortissements	20 300.00 €	649	transferts de charges	
023	virement à la sect invest	40 063.72 €	002	excédent reporté	148 457.72 €
	Déficit reporté	- €			
	TOTAL DEP FONCT :	1750 818.72 €		TOTAL REC FONCT :	1750 818.72 €
	Maxi 022	126 784.13			- €

1750 818.72 €
1710 755.00 €

INVESTISSEMENT

	déficit reporté	- €	1068	affectation résultat	- €
204	subventions		021	virement de la section de fonct	40 063.72 €
21	immobilisations	6 500.00 €	13/1313	subventions	- €
20	immo incorp	1 000.00 €		RAR	- €
	RAR	- €	16	emprunts	6 000.00 €
481	charges à répartir		28	amortissements immobilisations	
16	Dépôts et cautionnement reçus	6 000.00 €			
20	dépenses imprévues	- €	040	amortissements charges à répart	20 300.00 €
040/13913	Département subv	20 000.00 €	10	TLE + TVA	
040/139141	Communes subv	416.00 €	001	Excédent reporté	41 283.67 €
040/13918	Autres	1 000.00 €			
040/139151	Groupements communes	1 000.00 €			
	TOTAL DEP INVEST :	35 916.00 €		TOTAL REC INVEST :	107 647.39 €